



PROCÈS-VERBAL N°3

COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : 08/12/2023 District d'Indre-et-Loire de Football

Présidence : M. Alain DESOEUVRES

Présents : Mrs Jean-Claude CLOUVET et Salvador GARCIA (18), Frédéric DEMAY (28), Patrick CHAMPAGNAT (36), Bernard FREULON (37), Éric JOUBERT (45), Maurice FOURNILLON (41), Guy MALBRAND

Assistent à la séance : Mr Jean-Paul MARCHAL (gestion FAFA)
Mme Cindie HUDE, Assistante de direction
Mr Francis MAZAUFRID, membre CDTIS 37

☆☆☆☆☆☆☆☆

Glossaire :

CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives
CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
CDTIS : Commission Départementale des Terrains et Installations sportives
AOP : Arrêté d'Ouverture au Public
PV CDS : Procès-Verbal de la Commission de Sécurité
AAC : Attestation Administrative de Capacité pour 299 personnes maximum
SYN : terrain synthétique
PN : Pelouse naturelle
M² HS : surface hors sanitaire
AP : Avis préalable

❖ *Remerciements au District d'Indre et Loire, à son président, Philippe Gallé et à la Commission Départementale du 37 pour l'accueil des travaux de la CRTIS*

Les présents « classements » proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de la CFTIS après vérification et confirmation

A TOUS LES DISTRICTS DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL :

La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

POUR VOS PROJETS, PENSEZ AVIS PREALABLE

La CRTIS rappelle que tout projet accompagné ou pas d'un FAFA doit faire l'objet d'un avis technique préalable. Trop de dossier arrivent en demande de classement et ne sont pas conformes à la réglementations 2021. Il y va des finances de vos communes

Merci d'avance de communiquer pour un avenir plus serein.



Préparation CRTIS jusqu'au 30/06/2024

- ❖ Classements des installations à faire en 2024 (01/01 à 31/12)
- ❖ Pré-étude des équipements chez les possibles accédants en Mars et début Mai
- ❖ Classements des éclairages
- ❖ Prévoir bilan de la mandature pour le Comité de Ligue

RETOUR CFTIS pour classements validés et infos

La C.F.T.I.S. confirme en date du 23/11/2023, les propositions de classement transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n° 02 du 26/10/2023

❖ VIERZON – STADE DE BROUHOT – NNI 182790101

L'éclairage de cette installation était classé E4 jusqu'au 02/08/2023. Cet éclairage fait l'objet d'un passage en LED en janvier 2024 (AP donné par la CFTIS)

Au vu des résultats photométriques, La CFTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 23/11/2024

❖ DREUX – STADE JEAN BRUCK 1 – NNI 281340101

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 27/01/2024.

La CFTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 23/11/2025.

❖ BLOIS – STADE DES ALLEES JEAN LEROI 1 – NNI 410180101

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 15/12/2023.

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 23/11/2024.

❖ MER – STADE BERNARD GUIMONT 1 – NNI 411360101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E4 jusqu'au 20/09/2023.

Elle constate que la valeur de l'éclairement horizontal moyen est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E4 (320 Lux minimum / Art 3.2.).

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 23/11/2025.

CONTROLE DES PELOUSES DE T1 à T3 105 x 68

Ce contrôle est **exigé tous les 5 ans**

- ✓ Date classement + 5 ans (A compter du 01/07/2021)
- ✓ Pour un changement de pelouse
- ✓ Pour la création d'une aire de jeu (dimension unique > 105 x 68 – Ed 2021)

IMPORTANT : Adresse mail CRTIS >> terrains@centre.fff.fr



District du Cher

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL OU SYN

1.2 Confirmations de niveau de classement

■ SAINT AMAND MONTROND – STADE ALPHONSE GRESSET – NNI 181970101

Cette installation est classée T3 jusqu'au 26/02/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T3 PN du 10/11/2023

- ✓ Rapport de visite de Mrs Dhorbait et Faillat du 13/11/2023 montrant des vestiaires non compatibles pour un T3
- ✓ Le club évolue en R3
- ✓ AOP du 25/06/2023 signée de l'Adjoint aux Sports pour 600 personnes

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 PN jusqu'au 08/12/2030

■ LUNERY – STADE DE ROSIERES – NNI 181330101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 13/07/2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T6 PN du 27/10/2023

- ✓ Rapport de visite de Mr Clouvet du 24/10/2023
- ✓ Fournir AAC ou AOP

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN jusqu'au 08/12/2030

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.2 Tests in-situ de maintien de classement

■ BOURGES – STADE DE LA ROTEE – NNI 180330301

Cet équipement a été retiré de Stadium et donc, plus référencé

- ✓ Reçu tests in situ du 13/12/2021 montrant une usure importante de l'aire de jeu en SYN (mise à dispo en 2006)

La CRTIS rappelle qu'il ne peut y avoir de compétitions officielles sur un équipement non classé ou en retrait de classement

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.5 Éclairage initial

■ BELLEVILLE SUR LOIRE – COMPLEXE SPORTIF – NNI 180260101

Cet éclairage n'était pas classé

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 30/06/2023 pour modification de iodures métalliques en éclairage en E5 LED et du document suivant réactualisé :

1/ Une étude photométrique **ACCROLED** pour **E5 LED** en date du 10/11/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 17m LB et 8m LT
- Hauteur minimum de feu : 22m
- Nombre total de projecteurs : 16 LED



- Projecteur : DELITECH DTPL3 – N - TITAN
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 43
- Température de couleur : 5700K
- Facteur de maintenance : 0,90
- Eclairage horizontal Moyen calculé : donné pour 291 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : donné pour 0,50 (limite – en dessous > E6)
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : donné pour 0,80
- Zone de sécurité (points bis calculés) : fournis

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire. **La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.**

8. AFFAIRES DIVERSES

- **BOURGES – STADE YVES DU MANOIR – NNI 180330201**
 - ✓ Rapport des Championnats Nationaux sur un problème de douches (Equipement utilisé par Bourges Moulon) et la qualité du SYN
 - ✓ Tests à faire en 2025 (T3 >> tous les 5 ans) – mise à dispo le 28/08/2010

La CRTIS a contacté les services via Mr Boisseau (Dossier suivi par Mr Desoeuvres)

- **LA CHAPELLE SAINT URSIN – STADE OMNISPORTS 2 – NNI 180500102**

Cette installation est classée T7 SYN jusqu'au 24/11/2023

- ✓ Contrôle des 10 ans

La CRTIS rappelle que cette installation n'est plus classée et que les tests in situ auraient dû être fait en novembre 2023 (mise à dispo : 24/11/2013)

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

- **BOURGES – STADE YVES DU MANOIR – NNI 180330201**

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 06/12/2024

La Commission reprend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Clouvet et Garcia du 14/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
 - Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 208 lux (E4 >> mini 320 lux)
 - U1h (EhMin/EhMax) : 0,33 (E4 >> mini 0,5)
 - U2h (Ehin/EhMoy) : 0,55 (E4 >> mini 0,70)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025



■ SAINT AMAND MONTROND – STADE ALPHONSE GRESSET – NNI 181970101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 13/09/2023

La Commission reprend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Dhorbait et Faillat du 13/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 274 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,55
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.80

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 08/12/2025

■ SOULANGIS – STADE LOUIS GUILLERAULT – NNI 182530101

Cet éclairage est une création (AP du 17/05/2023 – PV 7)

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12/10/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Apert et Garcia du 31/10/2023
Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 105 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,55
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.72

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2027

District de l'Eure-et-Loir

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.5 Éclairage initial ou modification LED

■ SAINT GEORGES SUR EURE – STADE JEAN LEROY – NNI 283370101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 06/04/2025

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 30/06/2023 pour modification de iodures métalliques en éclairage en E5 LED et du document suivant réactualisé :

1/ Une étude photométrique **CEPHEE** pour **E5 LED** en date du 14/11/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18m LB et 8m LT
- Hauteur minimum de feu : 22m
- Nombre total de projecteurs : 16 LED
- Projecteur : AAA-LUX – WS250/270
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 42
- Température de couleur : 5000K



- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : donné pour 271 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : donné pour 0,79
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : donné pour 0,86
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.
La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

- **LUCE – STADE JEAN BOUDRIE – NNI 281800101**
- ✓ AAC du 03/10/2022 signée de l'Adjoint aux Sports pour 299 personnes

8. AFFAIRES DIVERSES

- **MAIRIE d'AMILLY - 28300**
- ✓ Rapport de DEKRA sur le contrôle des buts du 16/06/2023

Pris note

- **DREUX – STADE PAUL BERT 2 en SYN – NNI 281340402**
- ✓ Courrier de la CRTIS du 27/11/2023 sur l'utilisation d'un équipement en retrait de classement en Coupe Gambardella

La CRTIS rappelle qu'il ne peut y avoir de compétitions officielles sur un équipement non classé ou en retrait de classement

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

- **CHATEAUNEUF EN THYMERAS – STADE DE LA PAJOTERIE – NNI 280890101**

Cet éclairage est une création

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27/10/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 27/10/2023

Type de sources : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 266 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,61
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.77

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 08/12/2027



9.2 Confirmations de classement

■ CHAMPHOL – STADE PAUL DOUBLET – NNI 280700101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 14/12/2023

1/ La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 03/07/2023

2/ La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation de iodures métalliques en niveau E6 LED et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 03/11/2023

Type de sources : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 178 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,57

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.66

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2027

■ LEVES – COMPLEXE MICHEL CASTAING – NNI 282090101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 06/11/2023

Type de sources : Iodures métalliques

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 124 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,44

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.64

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2025

■ TOURY – COMPLEXE SPORTIF – NNI 283910101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Bayarri du 13/11/2023

Type de sources : Iodures métalliques

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 163 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,61

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.80

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2025



■ BONNEVAL – COMPLEXE SPORTIF MICHEL ROBIC – NNI 280510101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Bayarri du 15/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 116 lux (120 mini pour E6)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,59
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.75

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025

■ BONNEVAL – COMPLEXE SPORTIF MICHEL ROBIC 2 – NNI 280510102

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Bayarri du 15/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 102 lux (120 mini pour E6)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,62
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.80

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025

■ NOGENT LE PHAYE – STADE RAYMOND DEBON – NNI 282780101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 07/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 172 lux (200 lux mini pour E5)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,45 (0,5 mini pour E5)
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.61

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2025



■ LUCE – STADE JEAN BOUDRIE – NNI 282180101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 07/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 339 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,63
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.77

❖ Sans dossier technique de demande de changement de niveau de E5 en E4, il reste E5

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 08/12/2025

■ CHARTRES – STADE JAMES DELARUE – NNI 280850301

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 06/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 179 lux (200lux mini pour E5)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,61
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.76

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2025

■ EPERNON – STADE CLOSELET – NNI 281400101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Magnier du 29/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 116 lux (120 lux mini pour E6)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,42
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.59

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025



■ LA LOUPE – STADE MUNICIPAL – NNI 282140101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 29/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 104 lux (120 lux mini pour E6)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,33 (0,40 mini pour E6)
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.58 (0,60 mini pour E6)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025

■ CHARTRES – COMPLEXE SPORTIF JEAN GALLET - NNI 280850202

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Demay du 06/11/2023
Type de sources : Iodures métalliques
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 132 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,29 (0,40 mini pour E6)
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.49 (0,60 mini pour E6)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025

District de l'Indre

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.4 Création ou Mise aux normes vestiaires pour un niveau T5 ou plus

■ CHABRIS – STADE DES BILLETTES – NNI 360340101

Cette installation était classée T5 PN jusqu'au 19/03/2024

Cet équipement fait l'objet d'une réhabilitation de vestiaires pour un niveau T5

- ✓ Demande d'avis préalable du 20/11/2023 signée du maire
- ✓ Lettre d'intention avec descriptif
- ✓ Reçu plan pour la réhabilitation de vestiaires :
 - 2 vestiaires de +/- 21m²HS + 1 hors norme de 15m²HS (Douches + WC + lavabo)
 - 1 vestiaire arbitres de 10m² HS avec 2 sas douche + WC + lavabo
 - Une infirmerie de 8m² (recommandé 15m²)
 - Sanitaire public indépendant
 - Aire de jeu 100 x 61 (pour un niveau T4, passer à 105 x 68)



La CDTIS propose un avis favorable pour ce projet (Règlement des Terrains et Installations Sportives applicable au 01/07/2021)

Une visite sera effectuée, travaux terminés par la CFTIS / CRTIS

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

■ LE POINCONNET – STADE JEAN DELAVEAU 2 – NNI 361590102

Cet éclairage est une création (AP du 06/04/2023)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/10/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Champagnat et Cormier en date du 13/11/2023

Type de sources : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 187 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,46
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.64

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2027

■ MARTIZAY – STADE MUNICIPAL – NNI 361130101

Cet éclairage était classé E6 jusqu'au 21/11/2020 (AP du 28/09/2022)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 04/04/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Champagnat et Cormier en date du 23/11/2023

Type de sources : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 188 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,46
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.71

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2027

9.2 Confirmations de classement

■ BUZANCAIS – STADE MARCEL MAUDUIT – NNI 360310101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/10/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Champagnat et Cormier en date du 07/11/2023



Type de sources : Iodures métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 203 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,44
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.72

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2025

■ LE BLANC – STADE DES MENIGOUTTES – NNI 360180101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Champagnat et Aubrard en date du 29/11/2023

Type de sources : Iodures métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 161 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,31 (0,40 mini pour E6)
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.51 (0,60 mini pour E6)

❖ Reçu courrier de la mairie signée mairie / club demandant une dérogation

❖ Reçu demande d'AP et étude photométrique conforme (PV n°2 du 26/10/2023)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS maintient le classement de cet éclairage en niveau E6 « travaux » jusqu'au 30/05/2024

■ SAINT GAULTIER – STADE HENRI BAUBIET – NNI 361920101

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 21/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Champagnat et Aubrard en date du 29/11/2023

Type de sources : Iodures métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 119 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,32
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.59

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025



District de l'Indre-et-Loire

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

MONNAIE – STADE EMILE LEGER 2 – NNI 371530104

Cette installation est une création

La CRTIS **reprend** connaissance de la demande du propriétaire d'avis préalable pour la mise en place d'une aire de jeu SYN, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Demande d'avis préalable du 29/07/2022
- ✓ **Demande Fafa modifiée avec les vestiaires du 0101**
- ✓ Lettre d'intention du 29/07/2022 signée du maire
- ✓ Plan de l'aire de jeu 105 x 68 coté avec :
 - 2 tracés > footA11 et 2 FootA8
 - Bancs joueurs 5m et 2m « délégués »
 - Dégagements : 6m dos but et 2,65 pare-ballon (obligation à 2m50 au 1^{er} obstacle)
 - Main courante avec dégagement 1m autour des bancs
 - 2 vestiaires de 22m² HS + 8m² HS + bureau « délégués » de 6,50m²

La CRTIS donne un avis préalable favorable pour un niveau T4 SYN sous réserve de la conformité aux prescriptions règlementaires des travaux à réaliser et au respect des remarques ci-dessus. Elle rappelle qu'à l'issue de ceux-ci, l'aire de jeu, les bancs de touches, les bâtiments, les clôtures... devront être conformes aux prescriptions selon le Règlement des Terrains et Installations de 2021

4.2 Eclairage initial ou modification en LED

SAINT HIPPOLYTE – STADE MUNICIPAL – NNI 372210101

Cet éclairage n'était pas classé

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 23/11/2023 pour modification de iodures métalliques en éclairage en E6 LED et du document suivant réactualisé :

1/ Une étude photométrique **Signify BV** pour **E6 LED** en date du 02/12/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 16m LB et 4,50 et 6,50m LT
- Hauteur minimum de feu : 15m
- Nombre total de projecteurs : 8 LED
- Projecteur : Optivision BVP518A 35
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = recommandé
- Température de couleur : 5700K
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : donné pour 177 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : donné pour 0,58
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : donné pour 0,76
- Zone de sécurité (points bis calculés) : non fournis

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire. **La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.**



8. AFFAIRES DIVERSES

■ JOUE LES TOURS – STADE DES BERCELLERIES – NNI 371220201

Courrier du maire concernant mettant en sommeil l'éclairage du stade jusqu'à réparation

Pris note

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

■ JOUE LES TOURS – STADE JEAN BOUIN – NNI 371220101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06/11/2023
 - ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Freulon en date du 06/11/2023
- Type de sources : Iodures métalliques

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 258 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,58

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.80

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 08/12/2025

■ JOUE LES TOURS – STADE DES BERCELLERIES – NNI 371220201

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Freulon en date du 06/11/2023

Type de sources : Iodures métalliques

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 150 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,46

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.70

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2025

District de Loir-et-Cher

8. AFFAIRES DIVERSES

■ ROMORANTIN LANTHENAY – STADE TOURNEFEUILLE

- ✓ Courrier de Mr Michel Houry, Conseiller en charge des Sports du 10/11/2023 adressé à Mr Fournillon, CDTIS 41
- ✓ Rappel : AP du 06/04/2022 – PV n°5
- ✓ **Suppression du 0102 à noter sur Stadium**

Pris note



9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

■ VILLEFRANCHE SUR CHER – STADE DES CHANTERELLES 2 – NNI 412800102

Cet éclairage est une création (AP du 03/10/2022 – PV n°3)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Fournillon et Colombier en date du 28/09/2023

Type de sources : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 103 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,51
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.70

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2027

9.2 Confirmations de classement

■ VENDOME – STADE LEO LAGRANGE – NNI 412690101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Fournillon et Lucas en date du 30/10/2023

Type de sources : Iodures métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 196 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,45
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.64

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 08/12/2025

■ MONTOIRE SUR LE LOIR – STADE MUNICIPAL – NNI 411490101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Fournillon et Lucas en date du 30/10/2023

Type de sources : Iodures métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 122 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,31 (mini 0,40 pour E6)



➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.49 (mini 0,60 pour E6)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025

■ LE GAULT DU PERCHE – STADE JEAN MAURICE – NNI 410960101

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 16/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mrs Fournillon et Lucas en date du 30/10/2023

Type de sources : Iodures métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 105 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,37
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,57

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 08/12/2025

District du Loiret

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL OU SYN

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

■ CHATEAUNEUF SUR LOIRE - STADE DU LIEVRE D'OR – NNI 450820101

Cette installation est classée T3 jusqu'au 02/11/2026

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T3 PN du 05/12/2023 suite à un changement de moquette (mise à disposition : 26/10/2023)

- ✓ Rapport de visite de Mr Malbrand, CFTIS du 05/12/2023 sur les travaux concernant le recadrage de l'aire de jeu et la relocalisation des bancs de touche
- ✓ Un bloc « vestiaires » est en cours de finition avec un parking sécurisé en accès direct avec ces vestiaires
- ✓ Tests in situ du 02/11/2023 par Labo des Sols à revoir

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le maintien de classement de cette installation en niveau T3 SYN jusqu'à la finition des travaux et transmet pour information à la CFTIS

■ OLIVET – STADE DU DONJON – NNI 452320101

Cette installation est classée T3 jusqu'au 28/02/2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T3 PN du 05/12/2023

- ✓ Rapport de visite de Mr Malbrand, CFTIS du 05/12/2023 notant un ensemble où la clôture est à revoir et pas de bureau « délégués » proche
- ✓ Club évoluant en R3

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 PN et transmet à la CFTIS pour régularisation



■ PATAY – STADE FLORIAN ROUSSEAU – NNI 452480101

Cette installation est classée T5 jusqu'au 17/10/2023

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 PN du 27/11/2023

- ✓ Rapport de visite de Mrs Joubert et Giroux du 17/10/2023 notant des hauteurs de but non conformes
- ✓ Fournir AAC ou AOP

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 08/12/2033 sous réserve de mettre les buts en conformité avant la prochaine rencontre

■ SAINT JEAN LE BLANC – STADE LIONEL CHARBONNIER 2 – NNI 452860102

Cette installation est classée T7 jusqu'au 08/09/2023

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 SYN du 05/12/2023

- ✓ Rapport du 05/12/2023 de Mrs Desoeuvres et Malbrand concernant une demande d'utilisation du SYN en compétition R1 avec les équipements du 0101. Des travaux seront à réaliser sur la localisation des bancs de touche
- ✓ Fournir tests in situ (mise à dispo : 08/09/2023)

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 SYN jusqu'au 08/12/2033 sous réserve de la réception des tests in situ avant le 01/04/2024

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.2 Tests in-situ de maintien de classement

■ SAINT JEAN DE BRAYE – STADE MARCEL THOMAS - NNI

Cette installation était classée T3 SYN jusqu'au 03/09/2026 (Mise à dispo : 03/09/2011)

- ✓ Tests in situ du 26/09/2023 par Labosport conformes (Rebond vertical du ballon limite)

Au regard du document transmis, la CRTIS note les prochains tests in situ en 2026 (2021 + 5 ans)

8. AFFAIRES DIVERSES – CONSEIL SUR PROJET

■ AMILLY – STADE GEORGES CLERICEAU - NNI 450040102

- ✓ Rapport de visite de Mr Desoeuvres du 24/11/2023 pour le SYN nouvellement créé
- ✓ Remarque sur les vestiaires joueurs attribués
- ✓ Eclairage à revoir question réglage des projecteurs

Pris note

■ SAINT JEAN LE BLANC – STADE LIONEL CHARBONNIER

- ✓ Reçu plan projet vestiaires

Pris note. La CRTIS prend contact avec le propriétaire

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

■ MALIGNY LES USAGES – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 451970102

Cet éclairage est une création (AP du 08/06/2022 pour 127 lux/0,68/0,80)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau EA8 et des documents transmis :



- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14/11/2023
- ✓ Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Joubert en date du 14/11/2023
Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 116 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.71

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau EA8 jusqu'au 08/12/2027

-
- **PROCHAINE REUNION le 09/02/2023**
 - **DOSSIER A RECEVOIR avant le 01/02/2023**

**Le Président CRTIS
Alain DESOEUVRES**

**Le Secrétaire de séance
Guy MALBRAND**

Publié le 18/01/2024